swiss granum
Schweizerische Branchenorganisation Getreide, Ölsaaten und Eiweisspflanzen
Organisation de la Branche Suisse des Céréales, Oléagineux et Protéagineux

swiss granum
Belpstrasse 26
Postfach
3001 Bern
Tel. +41 (0)31 385 72 72
Fax +41 (0)31 385 72 75
info@swissgranum.ch
www.swissgranum.ch

Berne, le 4 juillet 2023

Risque en mycotoxines pour la récolte 2023 de céréales

Risque de contamination en DON plutôt faible pronostiqué

1 Introduction

Le groupe de travail « Sécurité alimentaire » de swiss granum a estimé le risque en mycotoxines DON (déoxynivalénol) pour les céréales et transmis les recommandations au niveau de la prise en charge. Pour ce faire, toutes les informations issues du système de prévision pour *Fusarium graminearum* « FusaProg » (www.fusaprog.ch) d'Agroscope ainsi que les observations de différents services cantonaux, d'Agroscope et des firmes privées ont été prises en compte.

2 Risque en mycotoxines pour la récolte 2023

Selon le système de prévision « FusaProg » et les données en notre possession, le niveau des attaques observées de fusariose des épis sur l'orge et le blé d'automne est bas, toutefois aves des différences régionales. Il n'y a eu que peu de jours consécutifs avec des conditions météorologiques favorables à l'infection avec *Fusarium graminearum* durant et après la floraison de l'orge et du blé. En comparaison à l'année dernière, la floraison du blé était légèrement plus tardive et il régnait principalement un temp sec excepté pour le Tessin.

Le risque de contamination en DON pour 2023 est par conséquent estimé comme plutôt faible, excepté pour le Tessin (risque moyen à accru). Les conditions météorologiques et la durée jusqu'à la récolte sont maintenant déterminantes pour la progression ou la stabilisation de l'attaque. L'absence d'un temps chaud et humide avant la maturité des plantes freine la propagation du champignon et, par suite, le développement accru en DON et en zéaralénone (ZEN).

Ce risque doit impérativement être pris en compte lors de la prise en charge des céréales. Une vigilance accrue est de mise, surtout en cas de précédent maïs et d'un travail du sol sans labour, ainsi que pour les variétés sensibles. On rappellera que l'absence de symptômes de fusarioses sur les épis et les grains de céréales n'est pas nécessairement synonyme de faibles valeurs en DON et ZEN. Il faudra attendre les résultats du programme d'analyses de swiss granum et des analyses effectuées par les entreprises avant de pouvoir tirer des conclusions définitives sur la contamination en mycotoxines.

3 Bases légales

Swiss granum souligne que les bases légales présentes dans les documents de référence suivants sont à respecter par l'entier de la filière de transformation.

- « Ordonnance du DFI sur les teneurs maximales en contaminants » (Ocont ; RS 817.022.15 ; https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2017/156/fr).
- Concentrations maximales pour l'aflatoxine B1 figurant dans le livre des aliments pour animaux (OLAIA, RS 916.307.1 ; https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2011/802/fr)
- Valeurs d'orientation définies par l'UE et reprises par la Suisse selon les conditions de prise en charge de swiss granum.

4 Recommandations importantes

Swiss granum met en avant les recommandations suivantes, éditées par les spécialistes de la branche et adressées aux centres collecteurs ainsi qu'aux moulins :

- Vérification de la stratégie de gestion des risques :
  Si nécessaire, effectuer les adaptations au niveau du centre collecteur / moulin.
- Contrôle visuel de la qualité des lots à la prise en charge et à la livraison :
  Demander aux agriculteurs s'ils ont observé des épis atteints par les fusarioses. Attention particulière en cas de précédent maïs en combinaison avec un travail minimum du sol/sans labour, ainsi que pour les variétés sensibles aux maladies.
- Stockage séparé :
  En cas de grains visuellement atteints de fusarioses (grains avec des taches roses, blanchies ou grains " ratatinés " et mal formés), stocker le lot séparément. Si un test rapide pour le DON[1] peut être effectué avant la prise en charge, le stockage séparé n'est nécessaire qu'en cas de résultat positif. Dans tous les cas, la cellule des lots douteux devra être soumise à une analyse HPLC avant toute commercialisation ou utilisation de la marchandise. Pour ce faire, on prélèvera un échantillon représentatif[2] duquel un échantillon de laboratoire sera constitué.
- Elimination des déchets de triage :
  Eliminer les déchets de triage qui ne doivent en aucun cas être écoulés dans le secteur fourrager (voir feuille d'information sur l'élimination des corps étranger).
- Transmission des résultats d'analyses à l'acheteur :
  Les résultats d'analyses effectuées sur des lots homogénéisés et prêts à la commercialisation seront transmis à l'acheteur de la céréale, afin de limiter les frais totaux d'analyses. Pour toute incertitude liée à la présence éventuelle d'une contamination en DON, veuillez en discuter préalablement avec l'acheteur.

D'autres informations sont disponibles dans les conditions de prise en charge pour les céréales panifiables et fourragères de la récolte 2022 (sous www.swissgranum.ch/fr/uebernahmebedingungen).

1 Adresses utiles pour les tests rapides : www.charm.com, www.neogen.com, www.r-biopharm.com, www.aokin.de, www.romerlabs.com

2 Prélever à l'échantillonneur automatique un échantillon global d'au moins 10 kg, duquel un échantillon de laboratoire d'au moins 1 kg sera constitué et analysé.